LA TÊTE
A LA QUEUE,
OU
PREMIÈRE LETTRE DE ROBESPIERRE,
A
SES CONTINUATEURS.

J'ai vécu, mes amis; un voile funèbre me sépare de vous; je suis jugé dans ces lieux; le tribunal des enfers dédaignant une politique que *j'avois crue conforme à la sienne*, n'a point fait mon procés, d'aprés ma loi du 22 prairial. A ma honte, hélas, il a examiné ma conduite avec autant de justice que la Convention en vouloit mettre dans ce décret que

A

vous fîtes rapporter le 16 thermidor ! Tous les témoins ont été entendus ; et il y en avoit tant. . . . . Mon plus grand supplice est de traverser chaque jour l'élisée, où le spectacle du bonheur éternel de *mes victimes* me fait plus souffrir ici bas que je n'ai souffert là-haut, les dernières vingt-quatre heures de mon existence. Moi, voir des heureux ! . . . . et ne pouvoir les faire trembler ! moi, voir la paix régner quelque part, et n'avoir plus de moyens de la troubler ! O tribunal de Pluton, que vous êtes équitable ! Mais ce qui augmente ma douleur, c'est de penser, d'après ce que j'entends, que vous avez déjà subi dans l'opinion publique, le même jugement que moi, et que vous êtes dans le grand chemin de le subir au physique comme au moral. Ce mot de *douleur* vous étonne, mes amis ! Il est bien vrai que mon projet étoit de vous tuer ; mais, convenez-en, vous aviez montré tant de dextérité dans les rôles que je vous avois distribués, vous aviez été si habiles à changer le noir en blanc et le blanc en noir, si adroits dans les perfides rapports que je vous commandois ; vous m'aviez débarrassé avec tant d'art de ceux qui pouvoient nuire à ma gloire et à ma puissance, que je devois me



tromper sur votre compte et vous croire égaux à moi. Or, vous savez bien que je ne pouvois supporter ni supérieurs ni égaux. Savez-vous ce trait du courtisan d'un roi de Portugal, que son *maître* avoit chargé de faire un certain rapport sur les affaires du tems ? Le monarque s'avisa, de son côté, d'en barbouiller un, et il avoua ensuite de bonne foi que le meilleur sortoit de la plume du favori. Celui-ci aussitôt courut, la larme à l'œil, prendre congé de ses amis. « Je suis perdu, disoit-il, le roi » sait que j'ai plus d'esprit que lui. » C'est-là le mot, mes amis; vous m'avez trompé, et je me suis brouillé avec vous, sans prévoir que les scélérats qui avoient aidé à mon triomphe, le seroient encore assez pour aider à ma perte. Mais à présent que je suis mort, à quoi me servira-t-il de vous voir arriver ici? Les maux éternels ne se soulagent point en les partageant, et la petitesse de vos moyens me prouve bien que j'avois eu tort de vous craindre. Si je vous avois promis de partager ma puissance, je régnerois à présent, et j'aurois eu aussi bien le tems de me défaire de vous après la grande crise qu'auparavant. Passons sur mes fautes : elles sont sans remède; et parlons des vôtres, qui, s'il en faut croire

les journaux d'ici bas, sont presqu'au même état.

Mais en vérité, mes amis, il n'y a rien de si bête que votre conduite, de si plat que vos défenses, de si absurde que vos moyens. Quoi, vous vouliez, comme moi, détruire la République et donner des rois ou un roi à la nation; et vous avez la stupidité de suivre la même route! Vous vous étiez imaginé que les mêmes hommes, le même peuple se laisseroient museler une seconde fois et par les mêmes personnages et par les mêmes moyens! Vous avez pris la France pour ces états d'Orient, où un sultan massacré fait place à un autre, sans apporter de changement que dans le nom du tyran! Vous avez cru la Convention nationale assez lâche pour gémir sous votre joug aussi-tôt après avoir brisé le mien! Vous avez pu croire qu'un peuple fier, courageux, éclairé, souffriroit de vous et tout-à-coup ce système de terreur que je n'avois amené que par dégrès! Mais vous ne sentiez donc pas, imbéciles écoliers, que, hors nos fidèles envoyés dans les départemens, la Convention étoit composée d'hommes probes, honnêtes, désintéressés, vrais républicains, que nous pouvions bien envoyer à la mort, puisqu'ils étoient sans

défense, mais dont nous ne pouvions faire fléchir les principes. Hors ceux dont je parle, en avons-nous vu un seul, nous rechercher, nous fláter ? Non. Ceux dont je parle, gardoient tous un morne silence ; ce silence étoit un arrêt de mort : mais vous auriez dû savoir que la poudre renfermée fait une violente explosion, lorsqu'une étincelle l'enflamme. Et vous avez bonnement cru que ces braves républicains, à l'instant même de leur explosion à la liberté, suspendroient encore audessus de leurs têtes et de celles du Peuple, le glaive que vous aviez aiguisé ? Mais vous ne sentiez donc pas que j'avois pour moi une réputation de cinq années de vertus ; que j'avois eu l'art de cacher le véritable obj t de mon ambition ; que ceux qui croyoient même juger le mieux de mon caractère, me croyoient éperduement amoureux de la gloire, et surtout de celle de donner *seul* la liberté à la France ; que j'avois une certaine étendue de connoissances, beaucoup d'art dans ma conduite, une profonde dissimulation, une dose d'esprit qui n'est pas extrêmement commune, et que l'habitude de parler m'avoit fait acquérir assez d'éloquence ; que j'avois beaucoup servi à la révolution par mes discours et mes écrits ;

que j'avois, en marchant toujours dans la même route, à côté des hommes les plus vigoureux, su m'élever un temple dans le cœur de la plus grande partie des gens honnêtes ; et que, ne travaillant que pour moi seul, j'avois su mettre à profit un million de petites circonstances qu'avoient dû négliger des hommes francs, qui ne travaillant que pour le Peuple, n'observoient qu'en masse, tandis qu'aucun détail ne m'échappoit. Encore m'avoit il fallu cinq mortelles années pour arriver à mon but ; encore falloit-il vous rencontrer, mes amis, pour m'aider à consommer tant d'œuvres de ténèbres et d'iniquité ; pour aiguiser, au nom de la Patrie, tant de poignards liberticides ; dicter, au nom des loix, tant de jugemens illégaux ; distiller le mensonge, au nom de la vérité ; immoler tant d'hommes, au nom de l'humanité ; détruire l'union des familles, en prêchant les mœurs et la vertu ; spolier toutes les fortunes, au nom de la foi publique ; protéger les brigands, au nom de la sûreté générale ; faire taire la voix publique, en l'appellant à notre aide ; attirer la famine, en parlant d'abondance ; détruire le commerce, en feignant de l'encourager ; faire couler des pleurs, en parlant de les essuyer ; faire régner

la terreur, au nom de la paix et de la félicité; élever enfin un nouveau trône, en invoquant sans cesse la République. Tel étoit pourtant le chef-d'œuvre que ma *réputation seule* avoit pu opérer ! et pendant quel long espace de tems ! Et vous, qu'on ne connoît à Paris et dans les départemens que par des crimes, ordonnés, calculés par moi, exécutés par vous; voustous, qui n'avez ni talent, ni réputation, excepté toi, Barère, qui es un phraseur assez disert, et qui à l'aide de quelques mots nouveaux sais passablement bien ton métier d'orateur; de Collot, à qui une petite pointe de vin donne quelquefois des lueurs d'éloquence; mais qui n'avez, ni l'un, ni l'autre assez d'art, ni de manège pour séduire et tromper personne; vous vous avisez, accolés du lourd Billaud, de vouloir être mes continuateurs, dès le lendemain de ma mort ! Oh, encore une fois, que j'ai été dupe de vous craindre ! et qu'il falloit bien qu'en fait d'ambition, je crusse ma main gauche capable de m'enlever ce qu'auroit saisi ma main droite.

Prenons votre conduite dès le commencement; nous ne dirons pas tout en un jour; il y a tant d'absurdités ! Le sublime chef-d'œuvre d'abord que de vous opposer au renouvellement des comités ! Ne sentiez-vous pas qu'il étoit dans

l'essence des choses même que cela fût ainsi, et que votre opposition étoit un avertissement à toute la Convention et au Peuple de se défier de vous ? Ne sentiez-vous pas qu'il étoit également dans l'essence des choses, qu'on arrachât à l'instant à ces mêmes comités la puissance irraisonnable et terrible de faire arrêter les membres de la représentation nationale, puissance dont j'avois été moi-même effrayé, lorsque vous me la proposâtes, et à laquelle je ne concourus qu'en tremblant (1) ? savez-vous ce que je craignois ? que les représentans du Peuple, que vous essayiez de saisir avec une audace inouie jusqu'alors, ne fussent assez pénétrés de la dignité de leur caractère et des droits du Peuple violés en leurs personnes, pour casser la tête aux porteurs insolens d'actes arbitraires. Oh ! s'ils avoient eu cette énergie; ils auroient sauvé le Peuple et leurs collègues. si même, après avoir arraché à la Convention

(1) Robespierre refusa d'abord et obstinément de signer le mandat d'arrêt lancé contre Launay d'Angers, Bazire et Chabot ; Barère le lui arracha, malgré sa frayeur. Néron n'eût pas ordonné la mort de sa mère, si son affranchi ne l'eût déterminé.

interdite de nos forfaits, le décret qui légalisoit en apparence l'excès du crime, un de ceux que nous avons immolés depuis, eût étendu à ses pieds le vil agent de nos vengeances, et fût venu au Sénat, le poignard à la main, s'écrier : « Peuple, la juste défense de moi-même, qui m'est inspirée par la nature, la défense des droits que tu m'as confiés, et que je tiens des loix que tu as consenties, m'ont fait rapporter *seul* le décret arraché par la surprise et la terreur à tes représentans, que des traîtres enchaînent. Peuple, si tu veux renoncer à tes droits sacrés, à ta constitution, à ta liberté ; si tu veux te donner des maîtres, si tu crois que je sois coupable de ne pas leur obéir come une tête de bétail, prends ma vie ; mais je ne dois, ni ne veux être jugé que par toi ; toi seul est souverain. Si cela fût arrivé, mes amis ; c'en étoit fait de mes cinq années d'art et de politique astucieuse ; tout cela disparoissoit comme un songe devant la *véritable* grandeur d'un pareil acte. Le Peuple Français se connoît en héroïsme. Si l'on vous a de suite appelés *mes continuateurs* ; à qui la faute ? vous l'avez annoncé vous-même, *tant vous sembliez avoir peur qu'on ne s'en doutât pas* ? Et puis voilà encore une sublime

conception, que de faire rapporter le décret sur la forme des procédures. Nouvel avis donné à vos lecteurs ! Cela empêche-t-il que le tribunal ne soit composé d'hommes probes, humains, qui cherchent l'innocence, la protègent, la rassurent, la consolent, et qui, quoique vous en disiez, ne sont pas favorables au crime. Sensible Billaud, humain Collot, bon Carrier, et vous autres *philantropes* de la même trempe, taisez-vous sur la modicité des exécutions. On vous dit depuis long-tems, et on finira par croire que vous aimiez à vous repaitre de sang et de chair humaine ; Et cette liste des députés qui sollicitoient la mise en liberté des misérables détenus par nos ordres secrets, n'étoit-ce pas dire tout ouvertement à la Convention : nous voulons savoir qui a osé réformer nos arrêts sanguinaires, rendre la liberté à nos victimes, afin de connoître ceux que nous devons frapper avec elles ? Et si l'on alloit savoir que les députés opposés à vos projets liberticides n'ont fait sortir de nos cachots que des *patriotes*, qu'ils sont excessivement scrupuleux dans leur manière de remplir ce devoir, le plus sacré d'homme et de représentant, et qu'ils scrutent dans leur conscience et leurs lumières avant de s'en mêler, les affaires

qui doivent passer ensuite à l'examen de leurs collègues ; si l'on savoit, au contraire, que ceux d'entre vous qui sollicitent des mises en liberté, n'ont encore fait sortir avec mille tortillages frauduleux que des ennemis prononcés de la révolution ; que diroit-on de vos hurlemens frénétiques ?

Venons à votre opposition à la Liberté de la Presse ; elle a pourtant produit cet effet, qu'on a senti combien elle étoit nécessaire. L'ai-je, moi, jamais proscrite directement ? ne l'ai-je pas étouffée sans la faire crier ? Vous, vous la combattez avec un acharnement qui lui fait en un jour dix millions de prosélytes ! O mes amis, que vous êtes gauches ! les plaisans conspirateurs que des hommes qui mettent tout un peuple dans le secret d'une conspiration contre lui, et qui vont dire à leurs collègues, « nous « voulons vous assassiner, mais nous ne vou« lons pas que d'autres que nous vous le disent ». La Liberté de la Presse est un droit aussi imprescriptible chez les peuples éclairés, que l'usage des dents et des ongles l'est au peuple sauvage. A la Chine, peuple esclave, mais civilisé et spirituel, il y a un tribunal d'histoire, composé de deux sortes d'historiens ; les uns sont chargés d'écrire ce qui se passe

au dehors du palais, c'est-à dire, tout ce qui concerne les affaires générales ; les autres, tout ce qui se passe au dedans, les actions et les discours du prince, des ministres et des officiers. Chacun des membres du tribunal écrit sur une feuille tout ce qu'il a appris ; il la signe, et la jette dans un tronc placé au milieu de la salle où le tribunal s'assemble ; à un certain jour de l'année, tout est recueilli, et lu publiquement. Freret rapporte qu'un prince Chinois fit un jour assassiner un officier. Le tribunal de l'histoire fit dresser une relation de cet événement, et la mit dans ses archives. Le prince en ayant été informé fit destituer le président, le fit condamner à mort, supprima la relation, et nomma un autre président. Celui-ci fit faire de nouveaux mémoires pour remplacer les premiers, et y ajouta l'assassinat de son prédécesseur. Le prince cassa le tribunal, et fit mourir tous les membres ; l'empire fut aussi tôt inondé d'écrits, où la conduite du tyran étoit peinte sous les couleurs qui lui convenoient ; il s'éleva des troubles ; des séditions éclatèrent, le prince fut obligé de rétablir le tribunal. Mes amis, voilà votre histoire. Comme la France n'est pas la Chine, le tribunal redoutable s'est rétabli tout seul ; il

vous jugera malgré vous ; les feuilles sont déposées dans les archives du tems et de la postérité.

Et l'arrestation de Réal et de Dufourny, qu'en dirons-nous ? en vérité, vous vous êtes crus des géants ; vous avez osé faire ce que, je vous l'ai déjà dit, vous n'osâtes me proposer, qu'en tremblant, dans un tems où vous et moi étions maîtres de l'opinion publique ! qu'en est-il résulté, mes amis, que sans rien dire vous avez été obligés de les rendre la liberté qui les réclamoit fièrement, ce que désormais quand vous viendrez faire vos doléantes jérémiades sur l'arrestation de vos patriotes, c'est-à-dire de nos agens, on vous dira, comme au renard de la fable, « *tournez vous, de grace, et l'on vous répondra* ».

Mais rien n'égale, *mes bien amés et féaux*, l'absurde impertinence de vos adresses de sociétés populaires ; de bonne foi, qui vouliez-vous qui fût dupe d'un tas d'imprécations circulaires de la même forme, dans les mêmes termes et ornées litéralement du même style ? Et la bonne plaisanterie que votre invitation aux citoyens de venir au comité des Jacobins vérifier le timbre ; est-on assez imbécille pour ne pas savoir que vos copistes des départe-

mens n'avoient pas envoyé leur griffe à l'ami Louchet pour apposer les signatures, et qu'il falloit bien que le comité de correspondance *régénéré* de la société *régénérée* leur eût fait passer un modèle à signer; et qu'alors elles revennoient naturellement avec le timbre d'où elles étoient parties. Eh ! à qui persuaderez-vous que les départemens pussent jamais concevoir l'idée de se mettre sous la protection de leurs bourreaux ? de réclamer la puissance pour Carrier, Lebon, Levasseur, Garnier de Saintes, Collot, etc. ! les départemens ! où le sang d'un million de citoyens de tout sexe et de tout âge fume encore, et demande vengeance à quiconque met le pied sur leurs terres désolées ! où les eaux de la Durance, de la Sarthe, du Rhône et de la Loire roulent avec horreur des cadavres, et *reculent épouvantés* de servir de tombeaux à des hommes, au dix-neuvième siècle, dans une République dont la philosophie a banni les tyrans, le fanatisme et les prêtres. Songez qu'il n'est pas une famille, pas un père, une femme, un frère, un enfant à la mamelle, dont les cris douloureux ne vous demandent compte de leur sang, de leur amour, de leur espérance, de leur appui ! Apprenez que, dans le Tartare, où j'expie vos crimes et les miens,

je n'ai encore rien rencontré de si méchant que nous ! Et jugez du poids qu'ont dû avoir vos adresses mensongères, toutes contredites par la voix des communes, c'est-à-dire par *celle du Peuple !*

Quant à l'assassinat de Tallien, je ne parlerai pas de l'horreur de l'action ; une de plus ou de moins ne fait rien à votre affaire ; et comme nous ne savons pas tout ici bas, j'ignore encore si vous en êtes réellement et matériellement coupables. Si par hasard, cela n'étoit pas, il est du moins malheureux pour vous d'avoir dit, la veille, que vous prépariez, *dans le silence, d'autres mesures* que l'incarcération de Réal et de Dufourny. Ces mots, mes amis, lorsqu'un assassinat les suit immédiatement, rétentiront toujours à l'oreille des hommes de sens. D'ailleurs, quand même vous n'auriez pas mis l'arme dans la main du meurtrier, seroit-il étonnant qu'au sein d'une société, où l'on fanatisoit perpétuellement toutes les têtes par des cris et des hurlemens, où l'on appelloit sans pudeur la révolte et la guerre civile, il se trouvât quelque cerveau brûlé, qui conçeût l'idée d'un crime et qui l'executât ? En devez-vous moins être, en serez-vous moins regardés comme la cause première ?

Venons à la platitude et à l'incohérence de vos moyens de défence. Je ne parlerai pas de deux méchans discours de Vadier et de Garnier de Saintes, si insignifians, que je doute qu'ami ou ennemi ait pris la peine de les lire. Je sais seulement que Garnier dit, à la première page, que, tandis que les députés *dans les départemens, tonnoient contre la tyrannie*, un tyran oppresseur *organisoit sa puissance dans les murs de Paris.* Citoyens, vous avez un beau champ à m'injurier, à présent que je ne puis vous répondre. Barrère vous l'a bien dit, *que les morts seuls ne reviennent point.* De mon vivant, vous m'adoriez ; et lorsque toi, Garnier, dans la ville du Mans, tu fis porter *en triomphe ta femme et tes enfans*, par les femmes de la ville, (vêtues de blanc et ceintes, *par dérision sans doute*, des couleurs de la République), comme pour prendre possession du gouvernement que ma bonté t'avoit promis ; tu ne me trouvois alors ni *tyran*, ni *oppresseur*, ou du moins ma *tyrannie* et mon *oppression* ne t'étoient pas fort incommodes. Quand les dix accusés par toi, furent acquittés par je ne sais quel esprit de vertige de notre tribunal, et que craignant pour toi le retour de dix innocens, je les fis renfermer

dans

dans les prisons, où ils devoient un jour être égorgés, parce que nos *moutons*, qui les espionnoient, ne voyoient en eux, au milieu des fers, qu'amour de la République et horreur des tyrans ; tu ne me trouvois pas un *oppresseur* fâcheux pour toi ; mais passons. Pour n'être pas adroit, le rôle que tu joues est pourtant le seul qui te reste : à la place de la vertu, il faut bien mettre l'impudence. Pour Vadier, qui cite à chaque phrase sa probité ; oh ! lui seul la connoît : ses principes ; on sait qu'il alloit influencer par sa présence les jugemens de notre tribunal ; lui seul dit le contraire, et personne ne l'en croit ; la curiosité l'y conduisoit, dit-il, car il n'ose nier le fait trop avéré ; quels principes ! c'étoient les miens et ceux de Néron. Ses mœurs simples; les affecte qui veut. Que d'hommes gorgés de rapines, dans les départemens, vont, habillés en mandians, logent dans de petites chambrettes et font au-dehors de bonnes orgies, comme nous en faisions avec Henriot et Dumas. Son âge ; Vadier prétendroit-il à la pitié, en parlant de son âge ? Qu'il se souvienne que des nonagénaires ont péri sous nos coups ! Mais, somme totale, qu'il ne prétende plus à détruire des faits par des allégations, ni à effacer des

taches dans l'opinion, en faisant crier dans les carrefours, *le panégyrique du citoyen Vadier, fait par lui-même*. Je ne dirai qu'un mot des vociférations du petit médecin Duhem, qui prétend avoir été sous ma hache pendant six mois, et auquel, en vérité, je n'avois jamais songé individuellement; qui seulement a pu avoir des craintes communes, car j'aurois été bien fâché, si un seul membre de la Convention n'eût cru voir la mort à ses côtés. Je n'en dirai pas plus de l'accoucheur Levasseur, qui a pris le métier de tueur d'hommes, plus lucratif que celui de tueur de femmes; de ce Levasseur, qui disoit, il y a quatre mois, au maire de Givet, devant témoins (1): « J'étois parti malade, pour venir dans le département des Ardennes; mais depuis que j'ai envoyé quarante-deux personnes à la guillotine, je suis guéri ». Je sais bien qu'il crie, comme Garnier, à mon oppression. Encore une fois, Barère l'a dit, *les morts ne reviennent point*; mais, en vérité, ceux-là sont trop petits pour faire secte; je ne puis pas m'occuper d'eux, ni de Louchet, ni de Fayau, ni de Crassou,

---

(1) Le fait est vrai, les témoins existent.

dans les destinées de la République. Mes vrais menenrs étoient Billaud, Barère, Collot, Carrier, Lebon et mes trois compagnons d'infortune. Je n'étois pas un homme médiocre, mais je n'étois pas *un très-grand homme ;* j'avois choisi mes lieutenans dans le degré au-dessous de moi. Mes continuateurs, comme de raison, choisissent leurs limiers fort au-dessous d'eux. Or, cela ne fait-il pas pitié ?

C'est donc sur-tout de vos dernières réponses à la rude attaque que vous avez essuyée, le 12 vendémiaire, dont je vais vous démontrer l'ineptie et sur-tout l'indiscrétion. C'est à toi, Barère, que je m'adresse le premier ; car tu t'élanças d'abord à la tribune, comme le plus adroit fripon de la bande, pour donner le tems à tes complices de rasseoir leurs esprits, et de calquer leur justification sur la tienne. Reprenons tes propres termes : « Il est vrai que, le 8 termidor, j'ai parlé de Robespierre, comme d'un ami de la République. » Il falloit bien en convenir. Ami Barère, le fait étoit trop « récent ; mais, continuas tu, voyez, je vous prie, les circonstances ; aux jacobins il y avoit eu des motions violentes » ; nulles ne pouvoient être si violentes sous mon règne que celles que

vous y dirigiez depuis le 10 ; poursuivons : « le 7 dans cette tribune, des femmes avoient demandé un nouveau 31 mai. « Quoi donc, hardi champion de la liberté, toi qui t'honores *tout seul* du titre de l'un de ses défenseurs, des femmes te faisoient peur ! et tu m'appellois, le huit thermidor, *un des remparts de la République*, toi qui me soupçonnois de conspirer depuis le 31 mai, et pourquoi ? parceque des femmes menaçoient ! oh quelle absurdité ! « Comment, dis-tu, pouvois-je défendre un homme qui m'avoit désigné pour être le premier pendu. » Personne ne doute, mes amis, que je n'eusse l'intention de vous perdre, et cela parceque vous me ressembliez trop bien ; je l'avois, cette intention depuis le 10 germinal, époque à laquelle je n'avois presque plus besoin de vous. Une femme qui ne manque pas de discernement disoit le 17 germinal au soir : Eh bien, il ne reste plus à nos tyrans qu'à se déchirer entre-eux, et notre salut naîtra de leurs divisions ! En effet, cela est inévitable, il ne peut y avoir plusieurs associés au même empire ; et tant qu'il y en a deux, il faut que l'un des deux périsse. De ce tems-là votre perte fut donc l'un de mes noirs projets. Et comme

il arrive presque toujours que les bourreaux font plus de peur, que celui qui dirige leurs coups, vous étiez, dis-je, tellement en horreur à la saine partie de la France, que du moment où l'on vit naître la division parmi nous, les honnêtes gens disoient que s'ils étoient désormais assez misérables pour avoir à choisir entre mon joug ou le vôtre, ils se verroient forcés à préférer le mien : Mais soit que vous, mes chers collègues, vous ayez de votre côté médité ma ruine par peur ou par ambition, il est bien vrai que vous n'étiez point assez forts pour l'opérer, et que par frayeur ou bassesse, vous n'avez cessé de me servir et de m'aduler, calculant dans vos projets que plus la terreur auroit pris racine, plus les citoyens seroient abattus, consternés, isolés, plus vous seriez certains de me remplacer sur le trône sanglant que nous aurions élevé à *frais communs* ; personne n'a méconnu votre marche, ni la mienne ; personne ne doute que vous n'ayez desiré ma chute, que vous n'y ayiez applaudi, même de très bonne foi ; mais personne ne croit *avec vous* que ce soit vous qui l'ayez opérée : vous n'en aviez ni le pouvoir, ni le courage. La veille, vous en doutiez encore, et vous n'osiez vous déclarer. Qui donc auriez-

vous pu avoir pour vos partisans ? Je vous le répéte, peut-être étiez-vous plus abhorrés et plus méprisés que moi., Antoine et Lépide l'étoient plus qu'Octave. Personne ne croit, d'après vous, que ce soit paramour de la liberté, que vous ayez voulu me perdre. Personne ne croit que vous m'ayez refusé plusieurs têtes de la Convention par amour ou par respect pour vos collègues ; ces mêmes têtes que vous n'aviez pas voulu me donner à moi, vous vous les réserviez, et vous les avez proscrites publiquement aux Jacobins, pendant la courte durée de votre rêve royal. Je ne suis point tombé par vous, mais par la force des choses, par la lassitude de l'esclavage, par la vigilance de ces mêmes députés, dont vous avez voulu le sang, par leur courage et leur vrai dévouement à la liberté générale. Ce sont eux qui ont conspiré contre moi, ce sont eux qui m'ont dénoncé ; ce sont eux qui m'ont perdu, parce que la raison publique étoit mûre, et qu'ils ont eu l'énergie de l'invoquer. Vous vous êtes joints à eux ; mais vous ne les aviez ni aidés, ni secondés, vous qui recéliez, dans l'antre des comités, tant d'horribles secrets ; vous qui aviez l'atroce correspondance des Carrier, Lebon, Garnier de Saintes, Levasseur, etc. ; vous

n'avez pas été fournir des armes contre moi : malheureux, vous ne l'auriez osé ! Elles étoient autant de glaives dirigés contre vous. Vous avez laissé agir des hommes de bien; vous, cachés dans l'ombre, et prêts à vous décider pour ou contre moi, suivant l'évènement, et à m'immoler de nouvelles victimes, si vous eussiez pu obtenir votre grace au prix de leur sang. Tu as dit, Barère, *que je m'étois absenté* pendant quatre décades, et que, pendant ce tems, la France avoit compté vingt-cinq victoires ; elles ne sont pas plus votre ouvrage que le mien ; nous avions tout fait ensemble pour désorganiser l'armée : Saint-Just avoit fait un plan de campagne que Pichegru ne voulut point adopter ; et par ce plan, concerté bien avant les quatre décades, les vingt-cinq victoires n'auroient pas eu lieu : elles sont l'ouvrage de l'armée française que nos intrigues n'ont pu ébranler, que la misère occasionnée par nos opérations, n'a pu dégouter, que le changement combiné des généraux n'a pu refroidir, que les obstacles de toute espèce n'ont pu effrayer. Eh, ne songes-tu pas, Barère!, que la prise de Valenciennes, de Condé, que l'évacuation du territoire français et les conquêtes sur le pays

ennemi datent de l'époque de *ma mort et de la vôtre*, et donnent un démenti formel à vos orgueilleuses allégations ?

C'étoit donc pour *me forcer à me déclarer*, Barère, que, le 8 thermidor, tu m'appellois l'ami véritable de la République ? Plaisant moyen de détruire un tyran, que de fasciner encore les yeux du Peuple et d'étouffer la voix publique prête à se déclarer. Mais si l'on vouloit admettre un pareil sophisme, écoutons l'ami Cambon, et comparons avec ta conduite le *grand secret qu'il a révélé*. Il prétend qu'il existe un registre secret où moi et Danton, Pache et les chefs de la force armée sommes accusés de vouloir nous élever au-dessus de la Convention nationale. Cette époque remonte bien haut, selon vous, puisque je n'étois pas encore au comité, et que déjà vous prétendez que nous voulions remettre le petit Capet sur le trône. Ne sortons pas d'abord de ce cercle, il est intéressant. Avant de parvenir au comité de Salut public, au mois de juin (vieux style), je n'avois point cette puissance terrible, dont l'entrée au comité m'a investi ; je n'étois pas très-difficile à renverser alors. Vous prétendez que « tout étoit anéanti au-dedans, nos frontières dégarnies, le trésor public épuisé, des

conspirations formées par moi, Danton, et les chefs de la force armée, pour remettre le fils du tyran sur le trône ; « et dans ce péril éminent, dans la plus grande crise où se pût trouver la République, vous vous en tenez à un registre secret, qui, s'il existe, n'a certes abouti à rien ; et vous ne venez pas dans le sein de la Convention, épancher de justes alarmes, et révéler des secrets de cette importance ! De deux choses l'une, ou ce ne sont que des fables, ou avant *mon entrée* au comité, vous étiez des conspirateurs avec moi Danton, Pache, Henriot et autres, dont vous faites un si bizarre assemblage. Cambon a tissu si mal-adroitement son discours, qu'il n'y a rien qui n'y soit équivoque et confus. « Nous voulumes, dit-il, lancer des mandats-d'arrêt contre les personnes dénoncées, mais nous étions liés par vos décrets. cependant nous primes sur nous de les faire arrêter. Peu de tems après, on renouvella le comité et l'on y plaça Robespierre ». Que signifie ce galimatias ? Je fus introduit au comité dans le mois de juin. Les premiers députés que nous avons osé faire arrêter, de notre autorité privée, ne le furent point pour cette prétendue conspiration, dont j'étois membre ; ils le furent

à la fin de vendémiaire ; et ce furent Bazire, Chabot et Delaunay d'Angers. J'étois au comité, Cambon n'y étoit plus; et ce n'est pas depuis cet attentat, dont vous futes tous complices, que je suis entré au comité. Danton et ses collègues furent arrêtés le 10 germinal, Pache ne l'a été que depuis; et j'étois au comité. Mais revenons. Depuis une époque quelconque, mais antérieure à mon entrée au comité, vous aviez, dites-vous, des preuves que je conspirois ; et vous ne m'avez point dénoncé ! et vous avez attendu avec votre registre secret que j'aie bouleversé la France, égorgé des milliers d'hommes, gouverné le reste avec un sceptre de fer ; que j'en sois venu enfin au point de régner par le fait sur des cendres, des décombres et des cadavres ! Oh, les illustres défenseurs de la liberté ! ne sont-ce pas là les traits auxquels on reconnoît de vrais conspirateurs ! Vous me flattiez, le 8 thermidor, *pour me forcer à me déclarer* ; C'étoit sans doute aussi *pour me forcer à me déclarer* que, le 7 prairial, Barère, tu disois, page 6 de ton rapport sur les crimes des Anglais et sur mon prétendu assassinat, que » les journaux anglais prophétisoient, il y a peu de jours, que bientôt Robespierre ne seroit

plus ». Alors même il répandoit, dans cette même tribune, par des *discours énergiques* et par des *rapports destructeurs* des crimes des Anglais, *et vengeurs* de leurs conspirations parricides et fanatiques. Plus bas : « Si Robespierre n'a pas péri sous le fer que les ministres de Georges avoient forgé à Londres, et par des *mains scélérates qu'il avoit soudoyées à Paris*, du moins ils ont cru qu'il ne pourroit échapper à la *calomnie* qu'ils avoientt préparée ou à la *haine* qu'ils se proposoient d'exciter contre lui, en *l'érigeant* en chef des armées de la République. « Ainsi je conspirois, dès le mois de juin, pour m'élever au-dessus de la Convention, vous le saviez ; et, le 7 prairial dernier, c'étoient des mains *scélérates, payées par Pitt*, qui vouloient délivrer la France de moi ; et c'étoit *une calomnie*, que de m'ériger en chef des armées de la République ! Page 11, je croirois faire injure au *patriotisme pur* de Robespierre ». Et vous saviez que je conspirois dès le mois de juin ! Page 12, « Ce sont les mêmes Anglais et leurs partisans en France, qui disent aujourd'hui : *Robespierre a fait ordonner*, comme si le comité de Salut pubblic n'existoit pas, et comme si le gouvernement étoit concentré dans les mains d'un seul

homme » ! Et aujourd'hui que je ne suis plus, vous vous plaignez amèrement de ma tyrannie; vous criez plus haut que les autres que toute la puissance étoit concentrée en moi seul, vous rejettez tous les crimes sur moi seul; et alors vous imputez à crime aux Anglais de ne pas vous y associer, et vous en réclamiez hautement votre part. C'étoient (même page) les Anglois qui plaçoient sur la tête de Robespierre un phantôme de *dictature et de royauté*. Sommes-nous donc (page 22) au tems des Brissot et des Guadet, lorsque l'insidieux Louvet *broyoit des poisons contre Robespierre* » ? Ainsi, le 7 prairial, c'étoit un aussi grand crime à l'Anglais de broyer des poisons contre moi, que, dès le mois de juin, vous connoissiez pour un conspirateur, que c'en étoit un à Louvet, lorsque j'étois au moins réputé l'un des vrais défenseurs de la République ! Et dans ton rapport du 4 prairial, sur l'assassinat du héros de Lyon, tu dis que l'assassin avoit aussi voulu ma vie; « mais, ajoute-tu; *le destin de la République* veille sur les jours de Robespierre comme sur ceux de Collot-d'Herbois ». *Le destin de la République* veille sur les jours d'un tyran, que vous connoissiez pour tel, et dont vous étiez, dites-vous, *les victimes* et

non *les complices !* Je ne parle pas de la bassesse d'une vile adulation, pour laquelle je t'aurois dénoncé à toute la République, si j'avois été un honnête homme.

Vous vous plaignez aussi des arrestations arbitraires, vous vous récriez sur le sang qui a coulé, vous parlez de scènes sanglantes, vous m'appelez un homicide, un cannibale; et le 21 messidor, tems auquel ma puissance étoit chancelante, tems auquel vous étiez bien résolus à chercher ma perte, tems où je n'allois plus au comité, la voix publique accuse, dans le sein de la Convention, un monstre souillé de sang, de débauche et d'ivrognerie, un tigre qui peut être attelé avec Collot et Carrier, l'infâme Lebon; et toi, Barère, tu viens caractériser, à la tribune, de formes *un peu acerbes*, d'opérations qui peuvent avoir quelque chose *d'apre ou d'exagéré*, *de sévérité outrée*, le viol, le massacre, le rapt, l'adultère, et des rafinemens de cruauté que Caligula, Dom Pèdre, Néron, et Charles IX, Louis XI, les Médicis et Antoinette peut-être n'ont pas eu à se reprocher. Le 11 messidor, je n'allois pas au comité; le rapport n'est pas de ma fabrique; vous comptiez sur ma perte prochaine, vous la voyiez s'approcher; et

vous vîntes mentir à la Convention, sur des faits atroces, défendre un de mes plus zélés complices ! Vous vouliez donc, misérables imposteurs, conserver les mêmes hommes et user des mêmes moyens ? Je vous défie, mes amis, de répondre à cette question. Celui-là fait le crime, à qui le crime sert; et vous vouliez que Lebon vous servît encore.

C'est assez pour aujourd'hui, mes amis; mais je vous donnerai encore quelques avis sur votre conduite, afin de vous voir arriver ici le plus tard possible. Adieu donc, pour cette fois, à l'ordinaire prochain; et si vous continuez à entasser sottises sur sottises, je n'aurai peut-être pas le tems de vous instruire avant que le tribunal n'instruise contre vous.

De l'imprimerie de GUFFROY, rue Honoré n°. 35, cour, des ci-devant Capucins.